

des Princes &c. Decemb. 1738. 417

mal intentionnés, on des usuriers qui puissent répandre les bruits dont vous me faites part, dans la vûë d'augmenter le prix de toutes les denrées, & de s'enrichir par des voyes aussi injustes. Vous pouvez donc vous expliquer très-précisément que le Roi n'a jamais pensé à aucune diminution sur les Espèces d'or & d'argent, & qu'il n'y en aura même aucune nouvelle sur le Billonage, attendu la proportion où il se trouve aujourd'hui avec les autres Espèces; & il seroit même bon que vous pussiez découvrir les auteurs de ces faux bruits afin de les punir: Cette Lettre vous y autorise, & je vous prie d'être persuadé, Monsieur, qu'on ne peut vous honorer plus parfaitement que je le fais.

Le Public ne doit par conséquent pas craindre bientôt la diminution sur les espèces d'or & d'argent dont le bruit avoit inondé presque tout le Royaume; mais il doit s'attendre au contraire que le Roi en prorogera le cours sur le pied actuel par l'Edit qui se publie annuellement à ce sujet. Celui qui a porté la réduction du Billonage n'a été suivi qu'au commencement de Novembre de l'Ordonnance pour une refonte, dont la substance est " que les Sols " fabriqués pour 30. deniers, seront incessamment " remis aux Hôtels des Monoyes, où la valeur en " sera payée sur le pied de 9. livres 18. sols 11. " deniers le marc: Que ces Sols seront fondus & " convertis en nouveaux Sols du titre de deux " deniers 12. grains, au remède de 4. grains, " & à la taille de 112. pièces au marc, & les " demi sols de même titre à la taille de 224. " au marc: Que ces Sols auront cours dans tout le " Royaume pour 24. deniers pièce, les demis à " proportion: Qu'il ne pourra entrer forcément " dans les payemens de 400. livres & au-dessous " pour plus de dix livres de ces Espèces, & pour " plus "

*Edits du
Roi,*